



## **BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR**

**Le 7 janvier 2014**

### **ART CÉRAMIQUE : LES TRAVAILLEURS INDEMNISÉS**

Suite aux différentes interventions faites par les travailleurs d'Art Céramique, entreprise liquidée, et de la CGTR auprès du liquidateur judiciaire, la trentaine de travailleurs en CCD concernés a fini par percevoir ses reliquats de salaires en guise de dédommagement pour rupture anticipée de leur contrat de travail. L'URE CGTR ne peut que se féliciter de l'issue de cette mobilisation.

### **LE RÉSULTAT DE LA PRIVATISATION DE L'EAU**

Interrogée par le Quotidien sur la possibilité d'installer des groupes électrogènes dans les stations de pompage pour maintenir leur exploitation en cas de cyclone, la responsable de Véolia Réunion a répondu que la dépense était démesurée par rapport au temps d'utilisation de ces matériels.

Les usagers sont donc avertis. En cas de coupure d'électricité lors du passage d'un prochain météore, ils peuvent s'attendre à revivre les mêmes moments désagréables qu'en ce début d'année. Véolia est d'accord pour empocher leurs factures, mais pas prête à y consacrer une partie de ses profits pour limiter leurs désagréments. Cette responsable a d'ailleurs ajouté pour plus de clarté que pour Véolia, cet investissement devrait être assumé par les communes. En un mot : les dépenses pour la population et les bénéfices pour les capitalistes. Ca coule de source !

### **ESSENCE, GAZ : LE GOUVERNEMENT NOUS MÈNE EN BATEAU**

Trois décrets de régulation des prix des carburants dans les cinq départements d'outre-mer, qui prétendent faire la transparence sur les marges des compagnies pétrolières et par ricochet à faire baisser les prix, ont été publiés au Journal Officiel. Avant même la publication de ces décrets, il y a eu une levée de boucliers des compagnies pétrolières opposées à ces décrets. Pourtant, comme le constate l'Autorité de la Concurrence, « Les projets de décret, qui reprennent le dispositif de 2010, n'introduisent aucun changement pour la régulation des marges de gros et de détail ». La principale raison qui amène les compagnies à s'opposer à ce projet est qu'elles ne veulent pas qu'on se mêle de leurs affaires pour pouvoir continuer à trafiquer en toute liberté. Devant cette opposition le gouvernement vient encore de leur concéder un répit en leur accordant de nouvelles négociations le 9 janvier.

Mais pour les consommateurs, aucun délai ne leur est accordé. Dès le 1<sup>er</sup> janvier les prix de l'essence et du gazole augmentaient de 1 centime et la bouteille de gaz prenait 2,57 € soit 11,08 % de plus. Décret ou pas, le racket continue et pour qu'il cesse il faudra bien autre chose que des palabres entre Etat et capitalistes. Il faudra que la population impose aux pétroliers de prendre sur leurs marges pour faire baisser les prix.

### **QUAND LES PRIX AUGMENTENT, LES SALAIRES ET LES PENSIONS DOIVENT SUIVRE !**

A l'augmentation du gaz, il va falloir ajouter celle des prix des fruits et légumes qui vont flamber après le passage du cyclone Bejisa. Il faudra aussi tenir compte du prélèvement supplémentaire de 0,15 % sur les cotisations retraites et de l'augmentation de la TVA.

**[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Tout augmente sauf les salaires, les retraites et les minima sociaux. Le Smic restera au plus bas avec seulement 1,1 % d'augmentation au 1<sup>er</sup> janvier, le RSA idem qui passe royalement à 499 € par mois pour une personne seule, les chômeurs en fin de droit devront se contenter pour survivre de 16,11 € par jour pour manger, payer leurs loyers, eau et électricité !

Plus les mois passent et plus les travailleurs s'appauvrissent. Pour mettre un terme à cette dérive, il faudra relancer la lutte pour l'augmentation des salaires. Pas de salaire, pas de retraite en dessous de 1700 € par mois, telle est la revendication de la CGTR, plus que jamais d'actualité !

## **NOS VŒUX ET LES LEURS...**

A l'occasion du Jour de l'An, Hollande a fait part de ses vœux à la population. En fait ceux ci étaient essentiellement destinés au patronat.



Depuis un an, il a agité la promesse « d'inverser la courbe du chômage ». Il parle désormais de « pacte de responsabilité » pour les entreprises : leurs cotisations seront encore réduites, sans que cela ne les engage à rien. Hollande continuera de tout faire pour contenter le patronat en priant qu'il finisse par embaucher. Et les classes populaires paieront ces cadeaux au prix fort, à commencer par la hausse de la TVA, à partir du 1er janvier. Les vagues de licenciements continueront à plonger dans la misère de plus en plus de travailleurs sans que le gouvernement ne fasse un geste pour s'y opposer.

Patienter en espérant une hypothétique reprise économique, voilà tout ce que Hollande et son gouvernement ont à proposer aux travailleurs. Face à l'urgence sociale, il ne faut plus attendre, mais se mobiliser pour imposer l'interdiction des licenciements, le partage du travail entre tous sans diminution de salaires, l'échelle mobile des salaires et des retraites pour contrer la hausse continue du coût de la vie. Les travailleurs doivent se mobiliser sur un programme qui corresponde à leurs intérêts propres et qui s'oppose de plein fouet aux intérêts du patronat et à l'organisation de la société qu'on nous impose aujourd'hui !

## **HOLLANDE REÇU CINQ SUR CINQ PAR IBRAHIM PATEL...**

Le président de la CCIR, Ibrahim Patel, note avec satisfaction les vœux du président de la république qui, avec son « pacte de stabilité », entend « abaisser les charges sur le travail ».

Il émet à son tour un souhait c'est que le commerce, jusqu'à présent exclu du dispositif des emplois d'avenir, puisse en bénéficier. Permettre aux Carrefour, Jumbo Score et autres Decathlon d'exploiter des jeunes à 25 % du Smic, tel est le rêve que Patel souhaite voir exaucer par le père Noël de l'Elysée.

On croyait pourtant que la hotte de l'Etat était vide...

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68